



**Rapport de la réunion du
Groupe de travail sur l'examen stratégique
de l'OIC du 10 mars 2016**

Point 1:	Adoption de l'ordre du jour	2
Point 2:	Rapport de la réunion du Groupe de travail sur l'examen stratégique de l'OIC du 18 février 2016	2
Point 3:	Projet de mandat, calendrier et table des matières.....	2
Point 4:	Questions diverses	3

1. Le Groupe de travail sur l'examen stratégique de l'OIC a tenu sa cinquième réunion le 10 mars 2016 à Addis-Abeba (Éthiopie), pendant les réunions semestrielles de l'Organisation. En conséquence, un grand nombre de Membres étaient présents, à savoir: le Brésil, la Colombie, la Côte d'Ivoire, El Salvador, le Honduras, le Japon, le Nicaragua, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Fédération de Russie, la Suisse et les États-Unis.

2. La réunion était présidée par M. Aly Touré (Côte d'Ivoire).

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

3. Le projet d'ordre du jour figurant dans le document WG-11/16 a été adopté.

Point 2 : Rapport de la réunion du Groupe de travail sur l'examen stratégique de l'OIC du 18 février 2016

4. Le Groupe de travail a approuvé le rapport de la réunion du 18 février 2016 figurant dans le document WG-10/16.

Point 3 : Projet de mandat, calendrier et table des matières

5. Les Membres ont fait des commentaires sur le document WP-Council 266/16 Rev. 1, qui avait été distribué avant la réunion. Le sentiment général est qu'il constitue un bon point de départ mais que des travaux supplémentaires sont nécessaires avant qu'il ne soit présenté au Conseil.

6. Un Membre a demandé que des détails soient ajoutés au document et que plusieurs points soient éclaircis afin que l'examen soit aussi transparent, objectif et solide que possible. Cela concerne particulièrement les activités mises en évidence dans le calendrier ainsi que les rôles et les responsabilités des personnes impliquées à chaque étape du processus.

7. Les Membres ont également souligné que le délai prévu dans le document pour l'examen n'était pas conforme à la Résolution approuvée en septembre 2015. La Résolution 457 stipule que l'examen devait être terminé en septembre 2016 et ne pas se poursuivre jusqu'en mars 2017 comme il est proposé dans le document de travail. Il a été convenu que, bien que l'examen stratégique soit un important exercice détaillé qui ne devait pas être précipité, le calendrier initial, approuvé dans la Résolution, devrait être maintenu.

8. Plusieurs Membres ont également exprimé des inquiétudes quant aux incidences financières de l'examen stratégique sur le budget de l'exercice 2016/17 que le Comité des finances et de l'administration a décidé de recommander à l'approbation du Conseil. Le Secrétariat a assuré les Membres du Groupe de travail que les ressources nécessaires à la conduite de l'examen stratégique, y compris l'embauche d'un consultant le cas échéant,

viendraient du Programme des activités pour éviter tout impact négatif sur le budget pour 2015/16. Tous les fonds supplémentaires requis pour mettre en œuvre les recommandations de l'examen stratégique devront être discutés à l'avenir par le Comité des finances et de l'administration, une fois que leur nature serait connue.

9. Gardant à l'esprit ces observations, le Secrétariat a accepté de produire un nouveau projet qui sera ensuite recommandé au Conseil pour approbation.¹ Une fois approuvé, le Secrétariat lancera l'examen stratégique, dont l'une des premières étapes sera l'établissement d'un calendrier des consultations à mener avec les parties prenantes.

Point 4 : Questions diverses

10. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

¹ Le projet révisé a été diffusé sous la cote [WP-Council 266/16 Rev. 2](#) et approuvé par le Conseil à sa séance du vendredi 11 mars 2016.